



SOUPER POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

L'année scolaire est bien engagée, les évaluations de progrès sont en préparation et la première étape achève; s'il y a des problèmes au niveau de la tâche, communiquez avec votre délégué ou déléguée, ou téléphonez-nous.

SOUPER POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Le 8 octobre dernier, le Syndicat a tenu le souper annuel pour les nouveaux enseignants à l'endroit habituel, la Casa Grecque. Il y a eu beaucoup de monde, incluant Richard Goldfinch, président de l'APEQ, et Julie Montpetit, du personnel professionnel de l'APEQ. Les « nouveaux enseignants et enseignantes » sont un des dossiers de Julie qui était ravie de cette occasion de rencontrer nos nouveaux membres.

Un merci tout particulier à Anne St-Pierre qui a organisé l'évènement ainsi qu'à Terri Pine et Ramona Romanuk qui travaillent fort à toutes les activités.

ATELIERS DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES

ATELIERS DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉES

Les Ateliers auront lieu cette année au Château Bromont, les 25 et 26 octobre. À l'ordre du jour : Les blessures psychologiques - CSST; Consultation pour les négociations de 2015; L'enseignant et les médias sociaux; Le mentorat; et en fonction de la participation, une séance sur le comité du personnel enseignant. Nous nous attendons à vivre deux journées productives. Certaines écoles sont toujours sans délégué syndical; c'est dommage pour ces écoles de ne pas être représentées ni informées. Il y a toujours quelque chose de nouveau pour vous!

CONGÉS SPÉCIAUX

CONGÉS SPÉCIAUX

Depuis 2008, il revient aux écoles, plutôt qu'à la commission scolaire, de gérer les demandes de congés spéciaux. Les directions d'école doivent donc administrer ce poste budgétaire « pas si nouveau ». S'il y a un déficit dans ce secteur, il doit être épongé par le budget de l'école et dans certains cas, celui du département. Pour cette raison, les directions d'école et certains coordonnateurs de département exercent des pressions sur les enseignants ou sur leurs collègues afin qu'ils n'utilisent pas trop de leurs congés spéciaux puisque l'argent non dépensé bénéficie à leur école ou département. Soyons clairs :

La convention collective alloue huit journées de congés spéciaux permettant de couvrir certaines situations occasionnelles, à l'origine les décès, mariages, rites religieux et catastrophes naturelles. L'entente locale a élargi l'utilisation de ces journées pour inclure entre autres : des rendez-vous médicaux pour l'enseignante ou l'enseignant, lorsqu'ils ne peuvent pas être fixés en dehors des heures de travail. Votre administration scolaire pourrait faire une vérification en vous demandant si le rendez-vous était bien pour vous personnellement, et s'il était impossible de le prendre en dehors de vos heures de travail. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à parler à votre déléguée ou délégué, ou à téléphoner au Syndicat : 450 465 2523.

VALEUR AJOUTÉE

VALEUR AJOUTÉE

Ce programme est dans sa troisième année et encore plus d'argent y est alloué. Je vous rappelle donc de garder trace de toutes vos **activités parascolaires** (contact avec les élèves) dans vos dossiers **COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

AESOPS

Tous les formulaires et les marches à suivre sont disponibles sur notre site Web et sur le portail de la Commission scolaire. Par respect, veuillez aviser le Comité si vous n'assistez pas à l'atelier puisqu'une fois votre demande approuvée, l'argent est réservé à votre usage. Comme nos fonds sont limités, vous n'empêcherez donc pas un collègue d'obtenir du financement pour assister à un atelier.

AESOPS

Juste un petit rappel à notre personnel enseignant : quand vous entrez une absence, portez une attention particulière aux heures; la demande vient des suppléantes et suppléants qui nous ont téléphoné ou envoyé des courriels à ce sujet.

MENTORAT

MENTORAT

Nous travaillons avec la Commission scolaire à mettre sur pied un nouveau programme de mentorat et sommes à la recherche de mentors et de mentorés. Tout le monde peut soumettre son nom ou recommander quelqu'un pour ce programme. La Commission scolaire communiquera avec les enseignantes et enseignants dont le nom a été recommandé. Rappelez-vous que ce programme est entièrement bénévole; il y aura une séance d'information et VOUS pourrez décider de participer ou non!

N'oubliez pas de jeter un coup d'œil au site Web, on ne sait jamais ce que vous pourriez y apprendre!

Steven LeSueur
Président
Syndicat des enseignants de Riverside

